

Allemagne : Expertise de la WBP sur la Gestalt-thérapie

Peter Schulthess

Dans le dernier numéro de *à jour!* « Développement professionnel en Psychothérapie », il a été fait état de l'expertise du Conseil scientifique allemand Psychothérapie (WBP) de décembre 2017 sur la psychothérapie humaniste. La Gestalt-thérapie y fut interprétée comme une approche psychothérapeutique parmi les méthodes de la psychothérapie humaniste. La question sur la prise en compte de la Gestalt-thérapie au sens de la loi allemande sur la psychothérapie (PsychThG) comme un procédé propre n'y a pas encore obtenu de réponse, car la demande correspondante n'a même pas été faite. Les orientations psychothérapeutiques humanistes participantes ont essayé de faire reconnaître la « psychothérapie humaniste » en tant que procédé, ce que la WBP n'a pas fait. L'argument est que la « psychothérapie humaniste » ne serait pas un processus homogène, mais davantage un terme générique pour différentes orientations thérapeutiques dans la tradition de la psychologie humaniste.

En juin 2018, la WBP devait désormais décider dans une autre expertise si la Gestalt-thérapie pouvait être scientifiquement reconnue comme un procédé. Une requête correspondante a été déposée par l'Association faitière allemande de Gestalt-thérapie de psychothérapeutes habilités (DDGAP) sous l'égide de Lotte Hartmann-Kottek. Dans la mesure où la demande « Psychothérapie humaniste » intégrait déjà la Gestalt-thérapie, l'analyse de la demande avait été pour le moment suspendue jusqu'à la conclusion de la première procédure. La WBP est arrivée dans une première étape à la conclusion que la Gestalt-thérapie était un procédé conformément aux critères de la note méthodologique de la WBP.

Dans une deuxième étape, l'efficacité de la Gestalt-thérapie a été vérifiée sur la base des études remises. Ce contrôle a été effectué séparément en fonction du domaine de trouble, dans la mesure où la WBP suppose que l'efficacité dans un domaine de trouble ne permet pas de conclure qu'un procédé est également efficace dans d'autres domaines d'application. Dans le domaine des « troubles affectifs », la Gestalt-thérapie est considérée comme un procédé scientifiquement reconnu, dans la mesure où (seulement) trois études sur la psychothérapie axée sur les émotions (EFT) issues du groupe de chercheurs autour de Lesley Greenberg ont été reconnues. La recherche sur l'EFT a été prise en compte par la WBP, à la fois pour l'EFT ou la thérapie centrée sur la personne et la Gestalt-thérapie, dans la mesure où il y a entre elles d'énormes

points communs. Dans le domaine d'application « Troubles anxieux et obsessionnels compulsifs », la seule étude prise en compte a été rejetée, car elle ne pouvait démontrer aucune supériorité de l'EFT par rapport au groupe de contrôle sur les placebo. Une étude méthodologiquement suffisante a été aussi rejetée dans le domaine d'application « troubles somatoformes et dissociatifs », car elle ne pouvait démontrer aucune supériorité par rapport aux conditions de contrôle. Dans le domaine « troubles d'adaptation et syndromes de stress », une étude de Butollo a été reconnue comme preuve d'efficacité de la Gestalt-thérapie. Dans le domaine des « facteurs psychiques et sociaux dans les maladies somatiques », deux études prises en compte sur l'EFT ont été reconnues en tant que preuves d'efficacité, deux autres études suffisantes sur le plan méthodologique ont cependant été refusées. Dans le domaine « troubles mixtes », une étude de Paivio et Nieuwenhuis a été reconnue comme preuve d'efficacité de l'EFT. Pour conclure, la WBP résume son appréciation de la façon suivante : « Chez les adultes, il est possible de constater la reconnaissance scientifique dans le domaine d'application « troubles affectifs » selon les critères développés par la WBP pour la Gestalt-thérapie. »

Chez les enfants et les adolescents, cela n'est en revanche pas possible, car aucune étude appropriée n'a été présentée et n'a pu également être identifiée dans une recherche bibliographique complète.

Dans une troisième étape, la WBP a vérifié si la Gestalt-thérapie pouvait être admise en tant que formation approfondie et répond négativement à cette question, car la reconnaissance scientifique a pu être constatée uniquement dans le domaine « troubles affectifs » chez les adultes. Pour être reconnu comme procédé de formation approfondie, il est nécessaire qu'au moins trois domaines d'application (ou voire quatre, en fonction des domaines), respectivement au moins trois études, soient reconnus.

Il faut rappeler à nouveau que les critères de la WBP définissant la prise en compte d'études sont extrêmement problématiques. Parmi les 313 études remises, seulement 21 études ont été entièrement évaluées pour la Gestalt-thérapie. Le reste a été exclu après examen des critères minimaux méthodiques définis par la WBP elle-même.

Peter Schulthess est membre du conseil d'administration de l'ASP.

